

## STAGE LINGUISTIQUE DU 9 AU 17 MARS 2024

### CONVENTION ENTRE

#### L'institution – l'entreprise

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone .....

E-mail .....

**ET**

L'élève

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Téléphone .....

Élève régulier de l'ECCG de Monthey. Classe : .....

#### 1. Dates et durée du stage

L'entreprise qui engage un stagiaire dans le cadre de l'expérience linguistique s'engage par sa signature à valider au moins 5 jours d'activité professionnelle à l'élève engagé. Lors de cette période, un accent particulier est mis sur le contact authentique avec la langue partenaire.

La rémunération du stage reste de la compétence de l'employeur et revêt un caractère facultatif.

**2. Nature du stage (domaine de travail)**

.....  
.....  
.....

**3. Assurance-accidents**

La/le stagiaire est obligatoirement assuré-e, conformément aux prescriptions de la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA). Les primes de l'assurance contre les accidents professionnels sont prises en charge par l'établissement.

**4. Répondant de stage dans l'institution – l'entreprise**

Nom .....

Prénom .....

E-mail .....

**5. Enseignant.e référent.e de l'ECCG**

Nom .....

Prénom .....

E-mail .....

**6. Lieu, date et signatures**

Lieu et date .....

L'établissement .....

La/le stagiaire .....

Le représentant légal .....

La direction de l'ECCG .....